

*actions*



*paroles*

*impacts*

## **RAPPORT ANNUEL 2016-2017**

**RÉSEAU JURIDIQUE  
CANADIEN VIH/SIDA**

Canadian  
HIV/AIDS  
Legal  
Network | Réseau  
juridique  
canadien  
VIH/sida

# PAROLES.

Ce rapport est dédié à la mémoire de Raffi Balian (1956-2017), militant, éducateur, mentor, bienfaiteur, ami.

À la mémoire de Mark Wainberg (1945-2017), un défenseur des droits humains des personnes vivant avec le VIH.

## CONTENTS

PAROLES. ACTIONS. IMPACTS.....	1
SOUS-FINANCEMENT = INACTION.....	3
LES DROITS DANS LA SOLIDARITÉ.....	5
LES FEMMES EN ACTION.....	7
REPENSER LA JUSTICE.....	9
TOURNANT CRUCIAL.....	11
EN CHIFFRES.....	15
FINANCEMENT + PASSION = ACTION.....	17
APERÇU DES FINANCES.....	18
REMERCIEMENTS.....	19

La communauté internationale a affirmé l'objectif commun de « mettre fin au sida » d'ici 2030. Cette année, nous avons entendu des déclarations prometteuses de certains décideurs, et observé certaines actions, sur certains fronts, qui pourraient nous rapprocher du but. Cependant, les paroles doivent être appuyées par des actions si nous voulons protéger et promouvoir la santé et les droits humains des personnes vivant avec le VIH et des communautés particulièrement affectées par l'épidémie.

Nos appels à l'action ont eu des effets directs, cette année. La ministre fédérale de la Justice a fait une promesse jamais entendue – celle de réformer la criminalisation excessive des personnes vivant avec le VIH, au sein de l'appareil judiciaire – et le travail est activement amorcé. La ministre fédérale de la Santé a pour sa part introduit plusieurs mesures de réduction des méfaits et rétabli le pilier réduction des méfaits dans la stratégie fédérale en matière de drogues; elle a également donné suite à nos appels constants d'abroger la loi actuelle et problématique qui entrave l'accès à des mesures salvatrices de consommation plus sécuritaire. Le gouvernement fédéral a commencé à remplir sa promesse de légaliser la marijuana, avec un projet de loi qui – bien qu'il ne soit pas parfait – a été déposé au Parlement.

Notre plaidoyer a beau conduire à des résultats tangibles, les gains sont graduels comme toujours et il faut faire pression avec constance. [Nous nous réjouissons de](#)



Canadian  
HIV/AIDS  
Legal  
Network | Réseau  
juridique  
canadien  
VIH/sida

CANADIAN HIV/AIDS LEGAL NETWORK  
1240 BAY STREET, SUITE 600  
TORONTO, ONTARIO M5R 2A7  
INFO@AIDSLAW.CA | WWW.AIDSLAW.CA  
@AIDSLAW

NUMÉRO D'IMMATICULATION  
D'ORGANISME DE CHARITÉ : 141110155 RR0001

# ACTIONS. IMPACTS.

[l'adoption de la Loi C-37](#) qui fera des services de consommation plus sécuritaire une réalité plus probable à l'échelle du pays, mais il faut que nos gouvernements aillent plus loin encore et entreprennent une révision plus approfondie des lois et politiques canadiennes en matière de drogues. Par ailleurs, le gouvernement fédéral s'est refusé à venir à la table de médiation en lien avec notre contestation constitutionnelle pour des programmes de seringues en prison – une volte-face déplorable qui contredit sa reconnaissance antérieure des données probantes ainsi que sa déclaration d'engagement à la réduction des méfaits.

Non seulement l'action, mais également l'inaction peut être néfaste. L'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada est maintenant âgée de plus d'une décennie – et plus de 100 millions de dollars qui étaient prévus pour cette stratégie n'ont jamais été versés. Entre-temps, des déclarations prometteuses, à propos de changements aux mécanismes de financement du fédéral, n'ont pas été mises en pratique et il s'en est suivi le désarroi que l'on connaît dans le secteur communautaire. Des paroles, ce n'est pas suffisant.

Vu l'incertitude du financement fédéral, les dons individuels deviennent encore plus cruciaux. Notre campagne *Droit(s) à l'instant* a pris fin cette année, mais nous continuons de [compter sur nos donateurs](#) et sympathisants – leur soutien est essentiel – et nous sommes déterminés à faire de la santé et des droits humains une réalité pour toutes et tous.

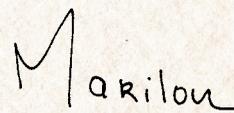
Nous avons publié également, cette année, notre [guide pour le suivi, l'évaluation et l'apprentissage](#) – et nous espérons que cet outil sera utile aux organismes de plaidoyer pour mesurer leur impact et remporter plus de gains dans l'élan pour le changement. Nous avons également publié une série de ressources pour aider les personnes de communautés autochtones à connaître leurs droits dans divers contextes. Nous avons travaillé à la fois sur le terrain et devant des tribunaux – du plaidoyer pour les droits LGBTQI dans les Caraïbes, jusqu'à l'assistance technique à des avocats de rue en Russie.

Les pages qui suivent vous offrent un regard sur quelques-uns des domaines dans lesquels nos paroles et nos actions ont conduit à des impacts. Nous nous efforçons sans cesse de faire mieux. En 2017, nous lancerons notre nouveau plan stratégique et célébrerons notre 25e anniversaire. Nous espérons que vous continuerez de [vous joindre à nous](#) pour l'avancement de la santé et de la justice sociale.



---

RICHARD ELLIOTT  
DIRECTEUR  
GÉNÉRAL



---

MARILOU GAGNON  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION



# SOUS-FINANCEMENT = INACTION

Pour mettre fin à l'épidémie du VIH, il faut des lois et des politiques fondées sur le respect des données probantes et des droits humains. Mais il nous faut également un financement adéquat et une stratégie révisée sur le VIH et le sida. Des paroles ne suffisent pas.

En 2003, le comité sur la santé du Parlement a recommandé à l'unanimité que le financement annuel de la stratégie fédérale sur le VIH du Canada soit doublé à 84,4 millions \$. Le gouvernement de l'époque s'est engagé à atteindre cette cible au cours des cinq années suivantes. Toutefois, en 2007, le gouvernement subséquent a gelé le financement à 72,6 millions \$ par année et a redirigé le reste des fonds vers une initiative distincte. Depuis, le financement stagne – et même le budget réduit n'a pas été utilisé en entier chaque année. Par conséquent, au cours

de la dernière décennie, près de 104 millions \$ initialement réservés à la riposte au VIH n'ont jamais été investis.

L'impact de cette inaction financière est palpable. L'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada a plus d'une décennie. Le gouvernement fédéral prétend appuyer des politiques et des programmes fondés sur des données probantes; cela signifie que la stratégie et les projets financés doivent tenir compte des plus récentes données scientifiques, des développements communautaires, des réalités juridiques et des politiques actuelles.

Un plan d'action fédéral révisé sur le VIH doit être financé entièrement et adéquatement; le gouvernement doit agir pour corriger le sous-financement chronique de la réponse au VIH. Il doit également soutenir un secteur

communautaire solide – or, cette année, le déploiement d'un nouveau Fonds d'initiatives communautaires en matière de VIH/sida et d'hépatite C a causé de graves inquiétudes, notamment ce qui semble être la perte complète ou partielle du financement pour environ un tiers des organismes en VIH au Canada. Des investissements inadéquats dans la réponse au VIH, y compris au palier communautaire, sont un important obstacle à l'atteinte des cibles de l'ONUSIDA auxquelles le Canada s'est engagé également – zéro infection, zéro décès et zéro stigmatisation associée au VIH.

En revanche, en octobre 2016, le Canada s'est fait le champion d'un soutien renouvelé au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, en accueillant une conférence internationale et en augmentant modestement sa propre contribution. Il s'agit là d'un exemple bienvenu de paroles appuyées par des actions. Mais le Canada poursuit certains objectifs contradictoires : il tente d'accroître l'accès aux médicaments alors qu'il promeut, dans des accords commerciaux comme le Partenariat transpacifique, des politiques sur la propriété intellectuelle encore plus restrictives qui entraveraient l'accès à des médicaments génériques à faible coût.

Un engagement financier sur la scène mondiale doit s'accompagner d'engagements similaires à l'échelon national. Sans une réponse communautaire solide, plusieurs services directs de prévention et de soutien en matière de VIH disparaîtront, et le Canada ne sera pas capable d'atteindre les cibles internationales de l'ONU pour le dépistage, la prévention et le traitement du VIH auxquelles il s'est engagé, notamment dans le cadre des nouveaux Objectifs de développement durable.

## Un plan d'action fédéral révisé sur le VIH doit être financé entièrement et adéquatement; le gouvernement doit agir pour corriger le sous-financement chronique de la réponse au VIH.

Au cours des prochaines années, nous pourrions faire une différence considérable dans la lutte contre le VIH au Canada et dans le monde, si nous finançons des interventions qui fonctionnent et mettons en œuvre des politiques judicieuses. Une nouvelle stratégie fédérale sur le VIH et le sida révisée et adéquatement financée, en consultation avec des organismes de lutte contre le VIH et des représentants des communautés affectées, et prévoyant un soutien accru et durable aux organismes de la société civile, se laisse attendre depuis trop longtemps.

---

POUR PLUS D'INFORMATION:  
➤ [AIDSLAW.CA](http://AIDSLAW.CA)



# LES DROITS DANS LA SOLIDARITÉ

Malgré d'importantes avancées, les droits des lesbiennes et des gais ainsi que des personnes bisexuelles, transgenre, queer et intersexe (LGBTQI) sont constamment menacés à divers endroits dans le monde. Depuis le lancement de sa [contestation constitutionnelle](#) de la loi jamaïcaine anti-gais en décembre 2015, le Réseau juridique s'efforce de mobiliser des appuis, tant dans le milieu judiciaire qu'ailleurs. Nous continuons d'impliquer des communautés et des chefs religieux progressistes dans la défense des droits LGBTQI – un effort d'autant plus important que la [Cour suprême de](#)

[la Jamaïque a admis de nombreux groupes religieux homophobes](#) en tant que « parties intéressées » dans notre contestation (et refusé par contre ce même statut au Défenseur public, l'ombudsman officiel en matière de droits humains en Jamaïque).

Quoi qu'il en soit, notre travail a déjà un impact dans la région. Une requête récemment déposée à Trinidad, contestant les lois anti-gais du pays, s'inspire directement de notre action en justice en Jamaïque. Et l'élan pour le

# Contester l'homophobie cautionnée par l'État devant les tribunaux est une façon de défendre les droits humains des personnes LGBTQI dans la région; bâtir la communauté et soutenir des militants sur le terrain en est une autre.

changement s'est accéléré il y a quelques mois : dans un jugement longuement attendu, la Cour suprême du Belize a tranché en faveur de la contestation constitutionnelle du militant pour les droits humains Caleb Orozco contre la loi anti-sodomie de son pays – une [victoire qui a provoqué une onde de choc dans la région](#).

Contester l'homophobie cautionnée par l'État devant les tribunaux est une façon de défendre les droits humains des personnes LGBTQI dans la région; bâtir la communauté et soutenir des militants sur le terrain en est une autre. Parrainée par le Réseau juridique, la deuxième édition de la [Fierté de Montego Bay a connu un vif succès](#); le taux de participation a augmenté de moitié par rapport à l'an

dernier. Nous avons eu le plaisir de poursuivre le dialogue sur le contentieux et d'autres stratégies de plaider avec des militants communautaires et des avocats de plusieurs pays, lors d'une réunion convoquée par la nouvelle Eastern Caribbean Alliance for Diversity and Equality (et coanimée par un des membres internationaux de notre conseil d'administration). Nous avons invité des militants de divers États des Caraïbes (et de l'Ouganda) à parler des droits LGBTQI à Toronto et à rencontrer des responsables d'Affaires mondiales, à Ottawa, afin de tisser des liens et de mobiliser l'appui local de représentants diplomatiques du Canada sur le terrain. Grâce à ces événements, nous avons cultivé et renforcé les relations non seulement avec des militants LGBTQI des Caraïbes, mais également avec des communautés de la diaspora au Canada.

De plus, nous avons été actifs par l'entremise de l'[Initiative pour la dignité](#) que nous avons cofondée, en organisant une [table ronde nationale](#) à Ottawa avec des participants de la société civile et du gouvernement; en soumettant des recommandations dans le cadre de l'examen de l'aide au développement international octroyée par le Canada; et en intensifiant les efforts de plaider pour les droits LGBTQI aux paliers local et mondial. Nous avons continué de signaler divers enjeux de droits humains affectant les communautés LGBTQI du Canada au [conseiller spécial du premier ministre sur ces enjeux](#), en nous basant sur les recommandations du rapport *Just Society* publié par Egale en juin 2016.

C'est ainsi que nous avons un impact et suscitons des changements positifs au Canada et ailleurs, par le contentieux, le plaider et la mobilisation communautaire.

---

## POUR PLUS D'INFORMATION:

- [AIDSLAW.CA/ DROITSLGBTI](https://AIDSLAW.CA/)
- [DIGNITYINITIATIVE.CA/FR](https://DIGNITYINITIATIVE.CA/FR)

les droits des femmes

# LES FEMMES EN ACTION

Le Canada a beau se considérer comme un chef de file mondial de l'égalité des genres, les femmes portent encore le fardeau de ses politiques régressives. Ayant à sa tête un féministe autoproclamé, le gouvernement canadien a promis de renverser certaines lois criminelles draconiennes et punitives de la législature précédente et de renforcer les protections juridiques dont ont grandement besoin certains groupes de femmes parmi les plus marginalisées – mais à plusieurs égards, nous attendons encore que ces paroles soient traduites en actions.

L'année dernière, pour la première fois depuis 2008, le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a examiné la conformité du Canada à la *Convention sur*

*l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*. Dans notre [mémoire](#) au Comité – que nous avons présenté en personne à Genève – nous articulons nos préoccupations quant à l'application par le Canada d'aspects spécifiques de la Convention, notamment ceux touchant les femmes vivant avec le VIH, les femmes qui consomment des drogues, les travailleuses du sexe et les femmes incarcérées. Notre intervention a eu un impact direct sur les Observations du Comité; celui-ci s'est dit gravement préoccupé par le recours excessivement large au droit criminel dans les affaires de non-divulgence du VIH, les obstacles juridiques déraisonnables aux sites de consommation supervisée, le recours excessif à l'incarcération de femmes comme mesure de contrôle des drogues, les

risques que pose la criminalisation du travail du sexe pour la sécurité et la santé des travailleuse(-eur)s, et les taux élevés de VIH parmi les détenues.

Les recommandations historiques du CEDAW sont claires : cesser la criminalisation injuste du VIH, abroger la loi qui entrave les services de consommation supervisée et implanter des programmes de seringues en prison – des choses que le Réseau juridique prône depuis des années.

Le Réseau juridique reconnaît depuis longtemps l'impact disproportionné des lois et politiques injustes sur les femmes. Nous avons demandé des actions sur plusieurs fronts, tout en rehaussant la sensibilisation et en développant des ressources utiles pour aider les personnes affectées à naviguer dans le droit – comme nos guides « Connaître ses droits » pour les [parents vivant avec le VIH](#) et les [fournisseurs de services à l'enfance et à la famille](#). Plus récemment, nous avons analysé un corpus de recherches diversifié pour examiner les intersections de la violence sexospécifique et du VIH chez les femmes autochtones; notre rapport identifie plusieurs réformes nécessaires pour répondre à ces épidémies interconnectées.

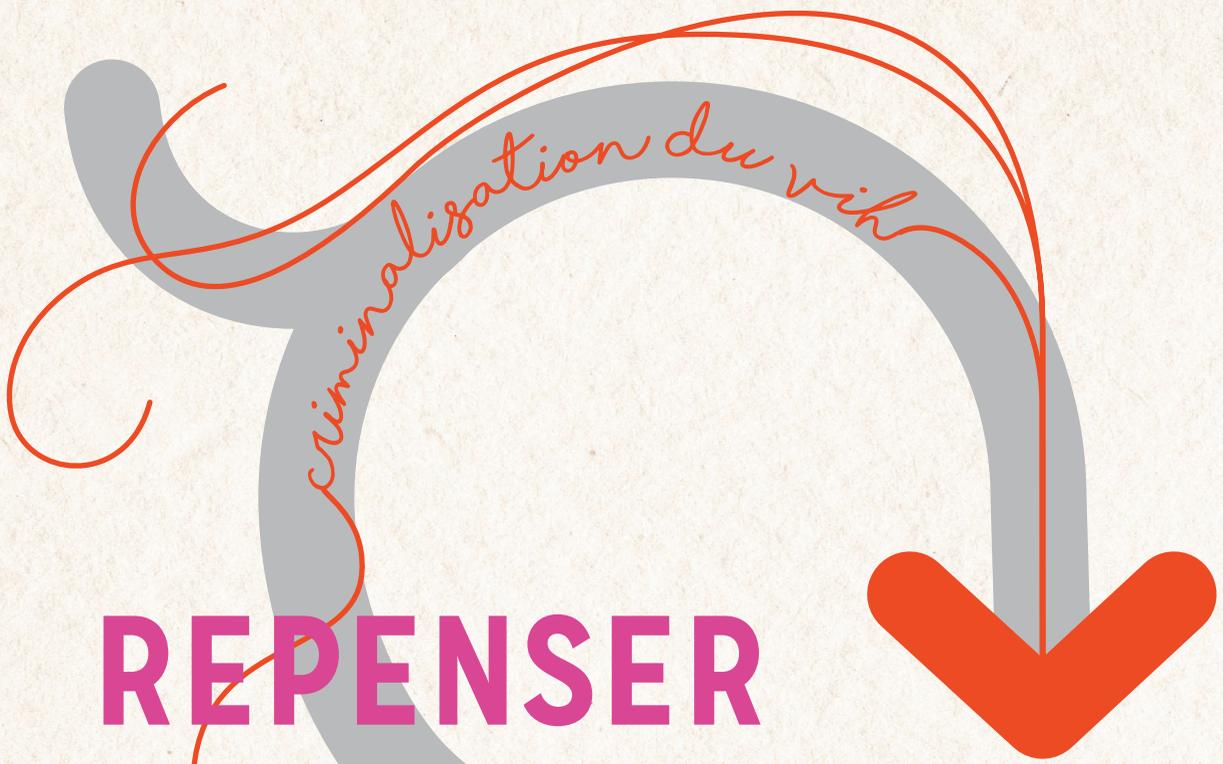
Les lois doivent protéger les droits de toutes les femmes. En tant que membre de l'[Alliance canadienne pour la réforme des lois sur le travail du sexe](#), nous avons contribué à l'élaboration du plaidoyer pour une réforme législative fédérale visant à abolir toutes les lois criminelles spécifiques au travail du sexe, y compris celles criminalisant les clients et les tierces parties, car elles nuisent à la santé et aux droits humains des travailleuse(-eur)s du sexe.

Enfin, en tant que partenaire fondateur de [HIV JUSTICE WORLDWIDE](#) et de la [Coalition canadienne pour réformer la criminalisation du VIH](#) (voir la page 9), nous veillons à ce que les approches locales et internationales pour réformer les lois discriminatoires et injustes soient toujours éclairées par une analyse sensible au genre et par un engagement à respecter, à protéger et à réaliser les droits des femmes.

Le Réseau juridique reconnaît depuis longtemps l'impact disproportionné des lois et politiques injustes sur les femmes. Nous avons demandé des actions sur plusieurs fronts, tout en rehaussant la sensibilisation et en développant des ressources utiles pour aider les personnes affectées à naviguer dans le droit.

---

Pour plus d'information :  
➤ [AIDSLAW.CA/FEMMES](https://AIDSLAW.CA/FEMMES)



*criminalisation du vih*

# REPENSER LA JUSTICE

La criminalisation du VIH a été un sujet chaud au cours de l'année écoulée : nous avons intensifié nos efforts, à la suite de quoi nos appels à l'action ont trouvé écho dans les médias et ont été entendus par le gouvernement. Le Réseau juridique a eu de nombreuses rencontres avec Justice Canada pour lui faire part de ses préoccupations quant à la criminalisation injuste et excessivement large des personnes vivant avec le VIH – puis, à l'occasion de la Journée mondiale du sida, nous avons [salué](#) une [déclaration historique](#) de la ministre fédérale de la Justice reconnaissant ce problème persistant et s'engageant à y répondre en collaboration avec les provinces, les communautés affectées et les professionnels médicaux.

En tant que membre fondateur de la [nouvelle Coalition canadienne pour réformer la criminalisation du VIH](#) et du [Groupe de travail ontarien sur le droit criminel et l'exposition au VIH](#) (CLHE), le Réseau juridique continue de défendre des politiques et des initiatives pour limiter le recours aux accusations criminelles dans les affaires de non-divulgation alléguée du VIH. Étant donné que plus de la moitié des affaires de non-divulgation du VIH sont recensées en Ontario, nous continuons d'exhorter le ministère du Procureur général de l'Ontario à adopter de rigoureuses lignes directrices concernant les poursuites; nous avons notamment impliqué le Procureur général Naqvi et d'autres ministres provinciaux dans une table

ronde. Plus récemment, nous avons écrit au ministre Naqvi pour lui adresser des demandes spécifiques, notamment de décréter un moratoire sur toutes les poursuites pour non-divulgateur du VIH (à moins d'allégation de transmission intentionnelle), le temps d'envisager une réforme du droit et d'explorer d'autres options. Nous avons également organisé une campagne de plaidoyer communautaire par courriel pour mettre en relief ces demandes cruciales.

Nos paroles et nos actions directes relativement à cet enjeu ont attiré l'attention d'instances gouvernementales en plus de stimuler la couverture médiatique et d'élever la conversation sur la criminalisation du VIH, notamment par le biais de reportages de la Presse canadienne, de la CBC et du Toronto Star ainsi que d'une page couverture et d'un cahier spécial dans le magazine NOW. La couverture médiatique est de plus en plus critique à l'égard de la criminalisation excessivement large du VIH en général et de ses effets sur les femmes et sur les communautés autochtones et racisées en particulier.

Reconnaissant l'impact de ces lois injustes sur des communautés spécifiques, le Réseau juridique a développé diverses ressources pour aider les personnes vivant avec le VIH à connaître leurs droits. En collaboration avec le Réseau canadien autochtone du sida, nous avons produit une série de ressources bilingues pour les communautés autochtones, en commençant par un livret sur la divulgation du VIH aux partenaires sexuels. Nous avons également publié un guide sur la confidentialité et la divulgation pour les jeunes vivant avec le VIH ou l'hépatite C, élargissant la portée de notre travail. Par ailleurs, notre rapport analysant les tendances clés et particularités de la criminalisation du VIH au Canada depuis ses débuts (à la fin des années 1980) s'avère une ressource précieuse pour les militants, les théoriciens, les médias et les responsables des politiques.

Nos paroles et nos actions directes relativement à cet enjeu ont attiré l'attention d'instances gouvernementales en plus de stimuler la couverture médiatique.

La criminalisation du VIH nuit à la prévention en exacerbant la stigmatisation, en décourageant le dépistage et en propageant la désinformation sur la nature du VIH et ses voies de transmission. Les poursuites ont également un impact disproportionné sur les plus marginalisés et vulnérables. Le Réseau juridique, de pair avec ses partenaires et alliés – non seulement au Canada, mais également dans la nouvelle coalition HIV JUSTICE WORLDWIDE qu'il a contribué à fonder – continuera de susciter des changements par des paroles et des actions qui auront un impact durable.

---

POUR PLUS D'INFORMATION:

- [AIDSLAW.CA/ DROITCRIMINEL](http://AIDSLAW.CA/)
- [CLHE.CA](http://CLHE.CA)
- [HIVJUSTICEWORLDWIDE.ORG](http://HIVJUSTICEWORLDWIDE.ORG)

politiques sur les drogues

# TOURNANT CRUCIAL

Des données probantes balayées du revers de la main, des droits humains bafoués. L'histoire de l'approche prohibitionniste aux politiques sur les drogues a été racontée maintes fois, mais pas encore assez. Pour cette raison, nous donnons plus de place à cet enjeu, car bien des choses se sont produites dans ce domaine au cours de l'année, et, pourtant, il reste beaucoup à faire. Nous avons décrit cinq priorités d'action pour modifier le cours des choses au Canada, dans notre nouveau court-métrage persuasif, intitulé « [Advocacy in Action](#) ». Les appels pour le changement se sont amplifiés, cette année, notamment devant le nombre de décès qui continue de croître dans la crise de surdoses d'opioïdes qui ravage nos communautés. Nous avons entendu des paroles prometteuses, de nos décideurs politiques, et *certaines* se sont transformées en action.

En décembre 2016, la ministre fédérale de la Santé a annoncé que le gouvernement allait adopter une nouvelle stratégie sur les drogues, où serait réintroduite la réduction des méfaits en tant que pilier clé et non négociable – une demande qu'a réitérée le Réseau juridique au fil de [maintes années de plaidoyer](#) depuis l'abolition de ce volet il y a une décennie. Mais il reste à voir dans quelle mesure l'engagement affirmé sera appuyé par une réaffectation des fonds, de l'application des lois prohibitionnistes inefficaces et néfastes du Canada sur les drogues, vers une expansion des mesures de réduction des méfaits et des services communautaires en la matière.

Par le biais de nombreuses interventions – mémoires, lettres, commentaires dans les médias et rencontres avec la ministre fédérale de la Santé –, nous avons sans cesse fait valoir la

Par le biais de nombreuses interventions – mémoires, lettres, commentaires dans les médias et rencontres avec la ministre fédérale de la Santé –, nous avons sans cesse fait valoir la nécessité d'abroger l'odieuse *Loi sur le respect des collectivités*. À présent que le Projet de loi C-37 est devenu loi, en mai 2017, nous savourons une victoire durement gagnée et un résultat concret de notre plaidoyer.

nécessité d'abroger l'odieuse *Loi sur le respect des collectivités*. À présent que le Projet de loi C-37 est devenu loi, en mai 2017, nous savourons une victoire durement gagnée et un résultat concret de notre plaidoyer, car plusieurs des lourdes exigences qui étaient imposées pour ouvrir et offrir des services de consommation supervisée sans risque de poursuites criminelles ont été abandonnées. Mais le changement de mots dans la loi doit se doubler d'actions : nous exhortons tous les gouvernements à s'engager immédiatement à financer ces services à long terme, à mettre à l'échelle l'accès au traitement pour les troubles de consommation d'opioïdes et à continuer de repenser les politiques sur les drogues. Ces demandes étaient au centre du dialogue de deux journées que nous avons organisé avec la Coalition canadienne des politiques sur les drogues, en février 2017 à Vancouver, concernant l'expansion des services de consommation supervisée.

Une déclaration d'engagement à des réponses fondées sur des données probantes s'est également traduite en action sur d'autres plans. Reconnaisant la gravité de la crise de surdoses d'opioïdes, Santé Canada a approuvé rapidement une formulation en vaporisateur nasal de la naloxone, un médicament d'urgence très nécessaire pour empêcher la surdose de drogues d'être mortelle. Le ministère a également aboli la réglementation du gouvernement précédent qui avait banni la prescription médicale d'héroïne. Ces mesures faisaient partie de nos demandes dans l'[appel à l'action « ACTION-VIE »](#), que nous avons coécrit et publié avec l'appui d'autres organismes du pays, en août 2016. Or il faut faire encore plus et il faut le faire urgemment; d'où notre appui à la Journée nationale d'action, en février 2017, qu'a organisée l'Association canadienne des personnes qui utilisent des drogues – et d'où l'importance de leur campagne en cours : #TheyTalkWeDie.

Le Canada a avancé en exprimant son engagement bien reçu à légaliser et réglementer le cannabis, une mesure d'importance globale délaissant la prohibition; et nous

avons partagé nos points de vue avec le groupe de travail du gouvernement relativement à cet enjeu. Toutefois, la légalisation comportera une brèche aux traités onusiens indûment restrictifs en matière de contrôle des drogues. Nous avons coécrit avec plusieurs partenaires un [document d'information](#) présentant les options pour gérer ce défi tout en préservant les engagements du Canada au droit international, et nous avons rencontré de nombreux responsables gouvernementaux afin de partager nos recommandations.

## Nous continuerons notre contestation constitutionnelle afin de protéger la santé et les droits humains des personnes qui consomment des drogues – tant en prison que dans la collectivité.

Or les mêmes raisonnements – y compris la protection de la santé publique – requièrent que la discussion ainsi que l'action législative pour cesser la prohibition soient élargies au-delà du cannabis. En juin 2016, nous avons souligné ce message lors de « Décriminalisation et réglementation », notre 2<sup>e</sup> conférence nationale pour Tracer l'avenir des

politiques sur les drogues au Canada. Nous avons reçu la ministre fédérale de la Santé, la Dre Jane Philpott, qui a prononcé le [discours inaugural](#) devant plus de 120 participants des quatre coins du pays; fait d'importance, la ministre a entendu de première main des personnes qui consomment des drogues, qui ont salué le soutien renouvelé du gouvernement à l'égard de la réduction des méfaits, mais également sonné l'alarme à propos des possibles conséquences indésirables des plans de restreindre la prescription d'opioïdes, y compris le risque d'inciter des personnes à délaisser des drogues sécuritaires pour d'autres sources plus dangereuses, comme c'est arrivé par le passé. Les participants ont également entendu un discours d'une ancienne directrice générale du Réseau juridique, la D<sup>re</sup> Johanne Csete, auteure principale de l'[examen](#) scientifique de la Commission du Lancet concernant les politiques internationales sur les drogues et la santé publique; ils ont également entendu le coordonnateur national des politiques sur les drogues du Portugal présenter un aperçu de l'expérience réussie de 15 années de ce pays dans la décriminalisation de la consommation personnelle de toutes les drogues.

Si le Canada adopte la réduction des méfaits, il doit le faire également pour les personnes en prison. Pendant l'élection de 2015, le Parti libéral qui est depuis au pouvoir a [affirmé](#) : « Nous reconnaissons qu'il existe des preuves irréfutables qui montrent que les programmes d'échange d'aiguilles et de seringues sont un moyen efficace de diminuer le partage de seringues entre les prisonniers qui s'injectent des drogues, ce qui diminue donc les risques de transmission du VIH et du VHC entre prisonniers ». Depuis, le ministre de la Sécurité publique a répété l'engagement de son gouvernement à des politiques fondées sur les données probantes. Nous avons par conséquent été [profondément déçus](#) en janvier 2017, lorsque le Gouvernement du Canada s'est abruptement retiré d'une médiation planifiée, qui aurait réglé notre

Le Réseau juridique a également été actif sur la scène internationale. Nous avons approfondi et élargi notre travail avec des « avocats de la rue » et des militants de la communauté à défendre les droits et à promouvoir l'accès à des services de santé pour les personnes qui consomment des drogues en Russie.

**poursuite** en cours pour assurer l'implantation de tels programmes dans les prisons fédérales. On trouve de ces programmes depuis des décennies, dans les communautés, au pays, et dans plusieurs prisons d'autres pays; de plus, ils sont recommandés par une large gamme d'experts domestiques et internationaux du domaine de la santé. Nous continuerons notre contestation constitutionnelle afin de protéger la santé et les droits humains des personnes qui consomment des drogues – tant en prison que dans la collectivité.

Le Réseau juridique a également été actif sur la scène internationale. Nous avons approfondi et élargi notre travail avec des « avocats de la rue » et des militants de la communauté à défendre les droits et à promouvoir l'accès à des services de santé pour les personnes qui consomment des drogues en Russie. En 2016, plus de 500 représentants communautaires, travailleurs juridiques communautaires et experts ont participé à des activités d'éducation sur les droits de la personne, ou de renforcement des capacités et de réseautage qu'a organisées le Réseau juridique. Nous avons également aidé nos partenaires à rédiger et à présenter un rapport parallèle au Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies. Ce rapport braque les projecteurs sur la Russie et son interdiction continue à l'égard de la thérapie de substitution aux opioïdes ainsi que son refus continu de financer adéquatement des programmes de seringues, des services de prévention des surdoses et d'autres mesures de réduction des méfaits, même si l'injection non sécuritaire de drogues catalyse la croissance déjà rapide des épidémies de VIH et d'hépatite C.

Nous continuons de fournir de l'assistance juridique à nos partenaires afin de contrer l'étiquette discriminatoire d'« agent étranger » – une des tentatives malavisées du gouvernement russe pour resserrer l'étau sur la société civile. Nous avons également déposé divers documents à l'appui de notre affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme mettant en cause l'interdiction de la méthadone par ce même gouvernement.

---

**POUR PLUS D'INFORMATION:**

- [AIDSLAW.CA/DROGUES](https://aidslaw.ca/drogues)
- [AIDSLAW.CA/LESPRISONS](https://aidslaw.ca/lesprisons)
- [AIDSLAW.CA/LARUSIE](https://aidslaw.ca/larusie)

# EN CHIFFRES

Les faits et chiffres suivants offrent un instantané des activités du Réseau juridique du 1er avril 2016 au 31 mars 2017.

*abonnés twitters*  
**6,277**

Nombre approx. de demandes d'info par courriel et téléphone auxquelles notre personnel a répondu

**500+**

*visiteurs uniques à aidslaw.ca*

**Nombre de**  
**13 documents,**  
**18 bulletins**  
**+ 12 et articles de blogue**  
**43 publiés**

**160**

Nombre de participants à notre atelier Suivi, évaluation et apprentissage (SÉA)

**218,942**

Droits LGBTQI dans les Caraïbes et en Afrique

**7 militants,**  
**8 forums publics,**  
**400 participants**

*nombre de mentions «j'aime»  
en réaction à nos statuts facebook*

**2,862**

Projet d'avocats de la rue en Russie:  
représentants de populations clés  
 joints par les consultations sur les  
enjeux juridiques ou de droits humains

**11,372**

*views de nos vidéos en ligne*

**8,000+**

Nombre de  
participants à la  
Fierté de Montego  
Bay en Jamaïque

**250+**

# FINANCEMENT + PASSION = ACTION

Objectif de 3 000 000 \$  
atteint à

93 %

Nos donateurs, bénévoles et employés dévoués ne manquent assurément pas de passion, de talent ou de détermination. Outre la stigmatisation et l'obstructionnisme politique, le plus grand obstacle à la réalisation de notre mission est que les ressources financières disponibles sont trop souvent limitées.

Il y a trois ans, nous avons lancé la campagne Droit(s) à l'instant. Nous voulions élargir et diversifier notre bassin d'appuis afin de défendre les droits humains des personnes vivant avec le VIH et affectées par lui. Le Réseau juridique est honoré de votre réponse à cette campagne; nous sommes fiers d'annoncer que notre ambitieux objectif de 3 000 000 \$ est atteint à 93 %, grâce à la générosité d'individus et d'organismes qui croient en notre mission et en nos valeurs, et qui les appuient. Il est fréquent que des donateurs ajoutent une note touchante à leurs dons, partageant leurs histoires personnelles de connexion à notre travail, et inspirant encore plus notre personnel et nos bénévoles.

Un de ces supporteurs est Andrew Beckerman, membre du conseil d'administration et ami du Réseau juridique, qui a démontré son engagement en lançant un défi visant à doubler les dons afin que nous puissions recueillir plus de fonds et accomplir davantage. Nommé en mémoire du père d'Andrew, le « Défi de Charlie » a incité plusieurs donateurs actuels à augmenter leurs contributions et a motivé de nouveaux donateurs à se joindre à notre communauté de

supporteurs – qui ont choisi le Réseau juridique par le biais de campagnes de dons en milieu de travail et de programmes de dons par succession, de dons uniques et de dons mensuels. La présidente de notre conseil d'administration, Marilou Gagnon, a créé le « Cercle des universitaires » pour encourager les chercheurs et universitaires qui bénéficient de notre travail et qui collaborent avec nous en devenant donateurs mensuels.

Ce soutien a aidé le Réseau juridique à faire avancer les droits des personnes vivant avec le VIH et affectées par lui, au Canada et dans le monde. Le Réseau juridique persévérera jusqu'à ce que la santé et les droits humains soient une réalité pour toutes et tous.

Merci à tous nos généreux donateurs pour leur appui continu. S.V.P, restez avec nous, dans la solidarité.

**donateurs individuels ont  
contribué à la campagne  
Droit(s) à l'instant**

399

2013: 4

2017: 48

Nombre de donateurs mensuels

# APERÇU DES FINANCES

## RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2017

	2017	2016
REVENUS	\$	\$
Subventions	1 846 105	1 556 393
Dons	203 904	117 207
Frais de consultation	33 527	322 480
Cotisations	6 953	1 288
Intérêt et autres	11 113	6 805
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 101 602</b>	<b>2 004 173</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Personnel et honoraires professionnels	1 510 548	1 402 422
Déplacements	200 343	235 235
Événements	84 831	83 729
Communications et information	67 236	53 130
Litiges stratégiques	21 981	26 776
Loyer et entretien	126 110	109 670
Matériel et dépenses de bureau	52 348	52 048
Amortissement	1 293	2 082
Autres	35 463	36 543
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 100 153</b>	<b>2 001 635</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>111 406</b>	<b>109 957</b>

## UTILISATION DE NOS FONDS

Activités de bienfaisance	<b>84,3 %</b>
Administration	<b>9,2 %</b>
Collecte de fonds	<b>4,5 %</b>
Autres	<b>2 %</b>

